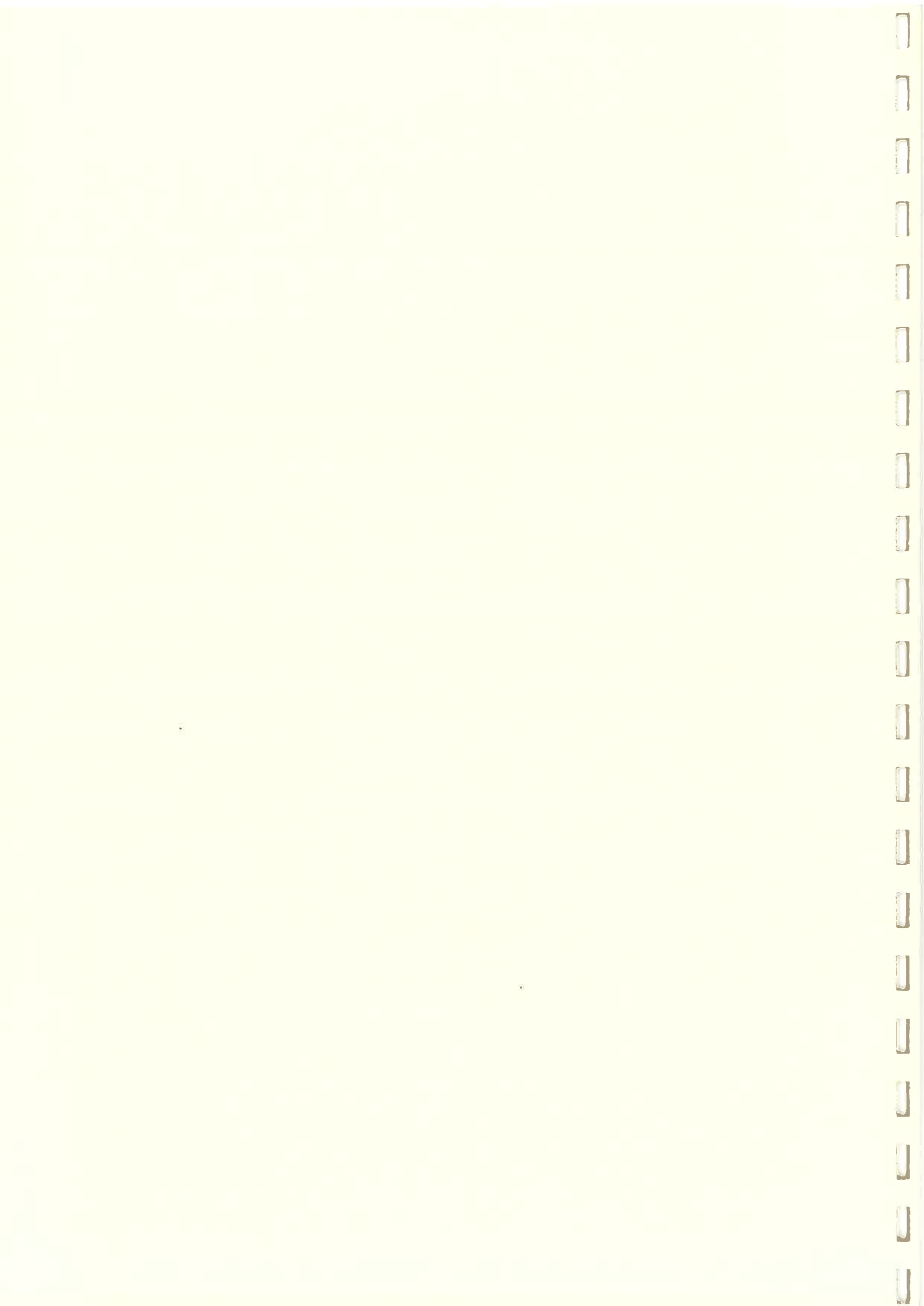


FUANS 2007



BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

2008 est à l'aube de nous ouvrir sa porte avec de nouveau d'importantes élections : les municipales et les sénatoriales.

Je tiens à remercier chaleureusement mon équipe d'élus qui a su me seconder dans ce travail de maire qui demande de plus en plus de disponibilité, d'écoute...

Nombreuses ont été les réunions de chantier d'une part pour la restauration du presbytère, la création de l'école des Commènes, d'autres aussi pour les bois, l'entretien des routes et bien sûr pour celui très important de l'assainissement. Ces opérations seront développées plus en détail dans ce bulletin.

Ma reconnaissance ira également aux associations ainsi que toute mon affection aux personnes malades.

Depuis le 1^{er} juillet, Luc est à notre service. Merci également au personnel communal.

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008. A Fuans, 11 membres seront à élire pour une durée de 6 ans.

Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :


- Avoir 18 ans révolus.
- Avoir la qualité d'électeur dans la commune

Les candidats peuvent se présenter :

- Soit sur des listes complètes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir.
- Soit sur des listes incomplètes.
- Soit en candidat isolé.

La campagne électorale sera ouverte le lundi 25 février et s'achèvera le samedi 8 mars pour le 1^{er} tour. Elle débutera le lundi 10 mars pour s'achever le samedi 15 mars pour le second tour.

Joie, sérénité et tolérance pour cette nouvelle année !



Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 4 janvier à 20 heures à la salle des fêtes.



Fête des mères





LE BUDGET COMMUNAL

Ce qui a été effectivement réalisé pendant l'exercice :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général <i>Bâtiments, voiries, énergie, taxes foncières.</i>	98 052.00
Charges de personnel <i>Salaires et charges</i>	100 180.00
Autres charges <i>Indemnités d'élus, service incendie, fournitures scolaire, subventions, cantine.</i>	43 102.00
Charges financières <i>Intérêts d'emprunts</i>	12 412.00

Recettes

Produits du domaine <i>Communaux, SFR, EDF</i>	23 950.00
Atténuation de charges <i>Assurance maladie.</i>	8 890.00
Impôts et taxes	59 122.00
Dotations et participations <i>DGF, subventions.</i>	59 206.00
Autres produits <i>Loyers.</i>	44356

INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts	26 000.00
Immobilisations corporelles <i>Petits travaux divers</i>	4 110.00
Travaux bâtiment mairie <i>Etude de renforcement et création d'un appartement.</i>	11 672.00

Recettes

Dotation FCTVA	11 300.00
Subventions <i>Ecole des Commènes</i>	46 322.00

SERVICE BOIS

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	15 651.25
Charges financières	807.29
Reversement sur budget commune	115 000.00
Total exercice	131 458.54

Recettes

Ventes de bois	111 753.47
Coupe de bois non soumis	28 871.50
Excédent 2006	73.00
Redevance E.D.F.	415.77
Frais	5.00
Total exercice	141 118.74
Excédent	9 660.20

INVESTISSEMENT

Excédent de fonctionnement.	25 860.00
Immobilisations corporelles	6 379.61
Total exercice	32 239.61

Solde d'exécution d'investissement reporté	39 360.00
Total exercice	39 360.00
Excédent	7120.39

Forêt communale de FUANS
Bilan financier estimatif pour l'année 2007
(en Euros Hors Taxes)

Recettes	Montant
<u>Vente de chablis à l'Unité de Produit</u>	
Parcelles diverses (10/05/07) : 220 m3 à la scierie JURASCIAGES	7 001.47 €
Parcelles diverses (18/10/07) : 70 m3 à la scierie JURASCIAGES	2 000.00 €
<u>Vente de coupes en Bloc</u>	
Parcelle 4 (26/06/07) : 460 m3 à la société JACQUET	26 902.00 €
Parcelle 2 (11/09/07) : 412 m3 à la scierie GREGOIRE	23 110.00 €
Parcelle 13 (11/09/07) : 272 m3 à la scierie MONNET SEVE	14 187.00 €
<u>Vente de coupes à l'unité de produits</u>	
Parcelles 24 et 30 (15/11/07) : 546 m3 à la SAS PESEUX	23 996.00 €
Parcelles 26 et 27 (15/11/07) : 296 m3 à la scierie RHD	14 557.00 €
<u>Vente en mairie de feuillus et résineux</u>	1 530.00 €
<u>Subvention de l'Etat et de l'Union Européenne pour la reconstitution après tempête</u>	
Parcelles 14, 15, 16 et 20 : 11 ha	
<u>Revenus de la chasse</u>	45.00 €
Total des recettes	113 328.47 €

Dépenses	Montant
<u>Régénération résineuse naturelle</u>	
Dégagement parcelles 27, 28 et 29 : travaux réalisés par l'ONF	4 517.50 €
<u>Travaux divers</u>	
Exploitation de sapins de Noël : travaux réalisés par la Commune et par l'ONF	300.00 €
<u>Frais de garderie (estimation)</u>	7 500.00 €
Total des dépenses	12 317.50 €

Bilan financier de la forêt avant impôts	101 010.97 €
---	---------------------

ETAT-CIVIL

Naissances



Erwan VERMOT-DESROCHES

18 janvier

Fostine VERMOT-DESROCHES

13 juillet

Lilou QUESTROY- ARNOUX

1^{er} août

Dorian GAUTHIER

28 octobre

Arthur DODANE

3 décembre

Décès



Jean Marc DELPY

15 mai

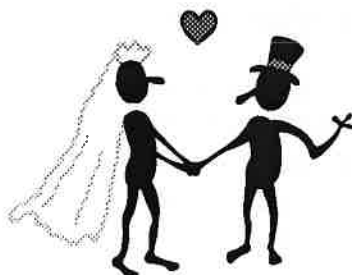
Laurent DODANE

26 juin

César TATTU

4 mai

Mariage



Sébastien MARGUIER
Emilie PEREIRA DA CRUZ

17 mars 2007

Cédric MAINIER
Maïté NICOD

26 mai 2007

Engueran BILLOD- LAILLET
Audrey VALENTIN

8 septembre 2007

ASSAINISSEMENT

Ce dossier très long et très complexe, puisque débuté en 2001, arrive dans sa phase de réalisation.

En préambule, il faut que vous sachiez que ce n'est pas pour le plaisir de créer une nouvelle taxe que le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir le dossier mais par obligation. Le coût total de la réalisation serait insupportable pour la commune s'il n'y avait pas de subventions. Plus le projet est différé, moins celles-ci seront élevées et plus le coût répercuté sur les habitants augmentera car chaque budget annexe au budget communal doit être équilibré.

Depuis 2001, de nombreuses factures ont été réglées par la commune (voir feuille ci-jointe) ce qui avait conduit le Conseil Municipal à demander dès cette année une participation aux habitants concernés par le plan de zonage. Il s'est avéré que c'était possible pour les habitants des Commènes mais pas pour ceux du village qui seront taxés quand les raccordements seront effectivement possibles. Les habitants du village doivent cependant savoir que ce qui n'a pas été perçu sera répercuté sur les années à venir.

Pour les habitants des Commènes, ils doivent s'estimer heureux de ne pas avoir payé de taxe d'assainissement depuis la construction de leur maison car ils bénéficient depuis cette date de la station d'épuration. Le changement complet de celle-ci, qui n'était pas prévu au début des études, oblige la commune à créer une taxe comme il est précisé plus haut pour équilibrer le budget. Vous verrez plus loin le détail du dispositif de traitement mis en place.

En ce qui concerne le village, plusieurs options étaient possibles :

- Créer une station d'épuration uniquement pour FUANS
- Intégrer le hameau de GRANDFONTAINE et créer une station d'épuration commune
- S'associer avec la commune de GUYANS-VENNES qui doit construire une nouvelle station, transporter les effluents de FUANS et éventuellement de GRANDFONTAINE à la nouvelle station d'épuration de GUYANS-VENNES.

La dernière solution se met en place. Celle-ci sera la moins coûteuse d'autant plus que le futur coût de fonctionnement sera partagé entre FUANS, FOURNETS-LUISANS, et GUYANS-VENNES.

Vous trouverez dans les pages suivantes le rapport établi par monsieur SURUGUE, ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement en date du 14 novembre 2007 qui détaille le projet actuel et fixe le planning de réalisation.

ASSAINISSEMENT : factures réglées

	H.T.	TVA	T.T.C
Année 2001 :			
BETURE-CEREC-PÖYRY Schéma assainissement	12 507.77		12 507.77
Année 2002 :			
BETURE-CEREC-PÖYRY Phase n°3	4 102.40		4 102.40
Année 2003 :	0		
Année 2004 :			
Annonces journaux	555.54		555.54
Commissaire enquêteur honoraires	690.47		690.47
Année 2005 :			
Annonces lever topographique	1 109.56		1 109.56
Année 2006 :			
Gaume François-Géomètre :	16 509.90	3 235.94	19 745.84
Année 2007 :			
PÖYRY-étude assainissement	7 667.53	1 502.84	9 170.37
Hydrogéotechniques-étude	3 153.00	617.99	3 770.99
PÖYRY-étude	5 621.48	1 101.81	6 723.29
PÖYRY-étude	4 468.29	875.78	5 344.07
TIREP-dossiers	218.27	42.78	261.05
JOURNAUXOFFICIELS	471.04		471.04
ACOTER-contrôle conformité	830.40	162.76	993.16
PÖYRY-étude	1 099.88	215.58	1 315.46
PÖYRY-étude	6 063.40	1 188.43	7 251.83
VERMOT-travaux	31 046.81	6 085.18	37 131.99
DROMARD-travaux Filtre à sable	147 035.00	28 818.86	175 853.86
TOTAL :	243 150.74	43 847.95	286 998.69

Commune de FUANS

Dispositif de traitement mis en place aux Commènes.

1.1.1.1 Filière eau

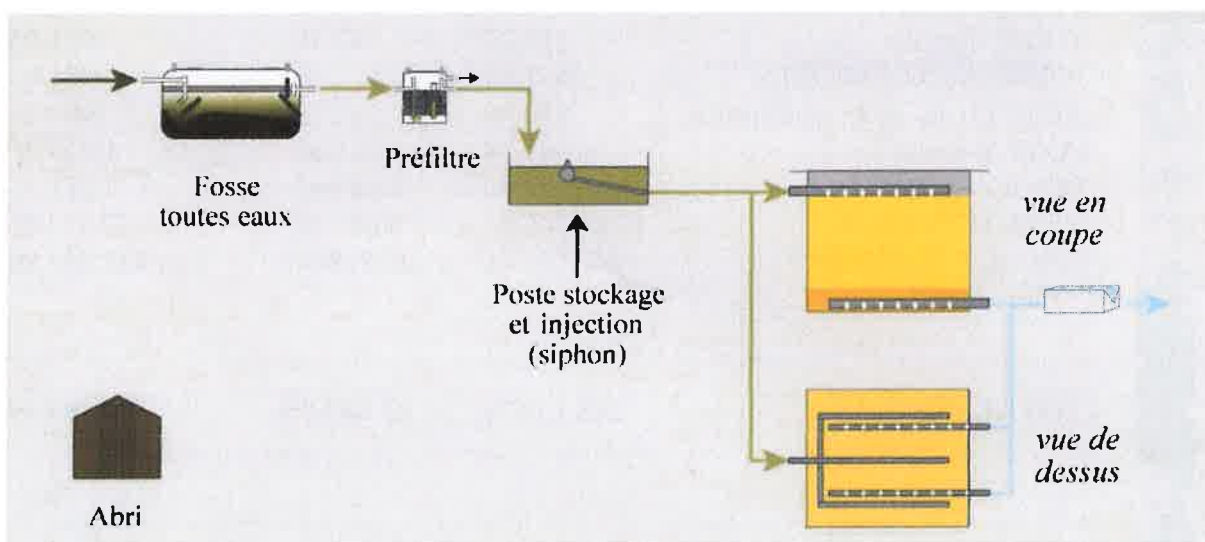
La filière de traitement comprend :

- ↳ Un pré-traitement constitué d'un **dégrillage en tête pour stopper les matières grossières,**
- ↳ Un traitement primaire constitué d'une **fosse toutes eaux, permettant le traitement de la pollution particulaire,**
- ↳ Un dispositif de **pré-filtre décolloïdeur**, servant d'indicateur de colmatage et protégeant les filtres des éléments très fins,
- ↳ Un système **d'alimentation par bâchée** du filtre, permettant une aération du filtre durant les phases de non alimentation,
- ↳ Un **regard répartiteur** pour les deux bassins, alimentant des drains d'épandage à la surface du filtre,
- ↳ Un **traitement biologique** par filtre à sable vertical souterrain, séparé en deux sous bassins pour une alternance de l'alimentation (une semaine d'alimentation, une semaine de repos). Cette étape constitue le traitement secondaire et permet le traitement de la pollution dissoute.
- ↳ Un dispositif d'aération du massif filtrant, constitué par un réseau de drain.
- ↳ Infiltration des effluents traités dans le sol sous le filtre.

1.1.1.2 Filière boues

La vidange de la Fosse Septique Toutes Eaux (FSTE) est préconisée tous les 3 ans. Cette fréquence variera en fonction du débit d'alimentation, de la charge des effluents et du rendement de la fosse. Elle peut être envisagée sous forme d'un tiers du volume par an.

Schéma de principe du traitement



Simulation des coûts des travaux d'assainissement

	Fuans seul
Transport	30 000 €
Traitement	400 000 €
Total	430 000 €
Subventions (68%)	292 400 €
Résiduel transport	9 600 €
Résiduel traitement	128 000 €
Total	137 600 €

Fuans + Grandfontaine	
	30 000 €
	550 000 €
	580 000 €
Subventions (68%)	394 400 €
	9 600 €
	176 000 €
	185 600 €
Fuans (2/3)	123 733 €
Fournets (1/3)	61 867 €

Part Fuans	137 600 €
Fuans + Fournets	123 733 €
Fuans + Guyans	124 200 €
Fuans + Guyans + Fournets	102 109 €

Part Fournets	
	61 867 €
	51 055 €

Guyans + Fuans		Guyans + Fuans + Grandfontaine	
	240 000 €		240 000 €
	1 100 000 €		1 200 000 €
	1 340 000 €		1 440 000 €
Subventions (73%)	978 200 €	73%	1 051 200 €
	64 800 €		64 800 €
	297 000 €		324 000 €
Fuans		Fuans	
Transport	64 800 €		21 600 €
Traitement	59 400 €		29 455 €
Total Fuans	124 200 €		51 055 €

Fournets seul	
STEP	300 000 €
Subvention CG 38%	114 000 €
Subvention Agence (FSR) 15%	45 000 €
Résiduel Fournets	141 000 €

Si plafond CG	
	300 000 €
	72 000 €
	45 000 €
	183 000 €

subvention CG	30 400 €
Transport	30 400 €

STEP	41 455 €	Total	71 855 €
	arrondi à		72 000 €

Récapitulatif	Résiduel Fournets
Fuans + Guyans + Fournets	51 055 €
Fuans + Fournets	61 867 €
Fournets sans plafond CG	141 000 €
Fournets avec plafond CG	183 000 €

1. Rappel des caractéristiques du projet :

La répartition des charges entrantes à la future station est répartie comme suit :

Partenaires	Equivalent/habitant	Caractéristiques	Ratio
GUYANS-VENNES	500	*Effluents domestiques + 1 boucher traiteur + 1 restaurant	30,30%
FROMAGERIE	700	*Effluents issus d'atelier de fromagerie	42,42%
FUANS	300	*Effluents domestiques + 1 hôtel restaurant	18,18%
FOURNETS-LUISANS (hameau de Grandfontaine)	150	*Effluents domestiques	9,09%
TOTAL	1650		100,00%

La fromagerie de GUYANS-VENNES compte un volume annuel traité de 4 000 000 de litres de lait.

Il est confirmé en séance qu'aucune perspective de développement de la SCAF n'est envisagée.

Pour acheminer leurs effluents, les communes de FUANS et FOURNETS-LUISANS doivent en outre réaliser des réseaux de collecte et transport.

2. Prestations et démarches préalables au lancement de la consultation d'entreprises :

Partenariat : la commune de FUANS a délibéré en faveur du projet de STEP intercommunale à GUYANS-VENNES.

FOURNETS-LUISANS souhaite exposer les éléments du présent compte rendu à son conseil municipal pour délibérer.

M. SURUGUE demande à être destinataire des délibérations visées, et prépare un projet de convention pour chacun des partenaires.

Il est convenu en séance que les participations à l'investissement (subventions déduites, Hors TVA car GUYANS-VENNES est assujettie pour l'assainissement), et au fonctionnement, seront basées sur le ratio de charge apportée à la STEP par chacun.

Sur la base d'un investissement prévisionnel de 1 200 000 € HT, pour une STEP 1 650 E/h, de type « boues activée » couverte, on obtient la répartition suivante :

Partenaires	EH	Ratio	Participation à l'investissement*
GUYANS-VENNES	500	30,30%	98 182
FROMAGERIE	700	42,42%	137 454
FUANS	300	18,18%	58 910
FOURNETS-LUISANS (hameau de Grandfontaine)	150	9,09%	29 455
Total	1650	100,00%	324 000

*Montant prévisionnel global d'opération de 1 200 000 € HT subventionné à 68% par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau RMC + 5% FSR, soit 73% d'aides et 324 000 € d'autofinancement.

Exemple de bilan prévisionnel de fonctionnement (1 650 E/h à 100% de la charge)	
Volume annuel d'effluents (en m ³)	69 500
Abonnement EDF	Tarif jaune
Volume de boues à 100 % de la charge nominale (en m ³)	780
Main d'œuvre en heures/an	100 h pour 0,3 h/j à 25 €/h
Main d'œuvre en € HT/an	2 500,00 €
Energie électrique KWh/an	100 000
Energie électrique € HT/an	8 000,00 €
Abonnement EDF € HT/an	720,00 €
Réactifs consommables et pièces courantes € HT/an	4 000,00 €
Evacuation des boues d'épuration € HT/an	4 000,00 €
Renouvellement Equipements € HT/an (1,5 % du montant des équipements)	8 000
TOTAL € HT/an	27 220,00 €

Remarque : le volume du silo de à boues doit permettre 6 mois de capacité nominale de stock.

Sur la base d'une estimation du fonctionnement s'élevant à 27 220 € HT, compris prévisions de renouvellement des équipements électromécaniques, on obtient la répartition suivante :

Partenaire	EH	Ratio	Participation à au fonctionnement*
GUYANS-VENNES	500	30,30%	8 248
FROMAGERIE	700	42,42%	11 548
FUANS	300	18,18%	4 949
FOURNETS-LUISANS (hameau de Grandfontaine)	150	9,09%	2 475
Total	1650	100,00%	27 220

☒ Prestations préalables :

- Topographie,
- Etude géotechnique,
- Coordination SPS,
- Contrôle technique.

Pour ces 4 prestations, la consultation est en cours.

- Dossier loi sur l'Eau : la DDAF lance la consultation auprès des cabinets PÖYRI, REILE et SCIENCE ENVIRONNEMENT.
- Plan d'épandage : la commune de GUYANS-VENNES se charge de consulter des prestataires courant 2008.

3. Planning :

- ☒ Fin 2007 : mandat aux prestataires de service désignées ci-dessus (hors plan d'épandage), délibération de FOURNETS-LUISANS
DDAF : lancement de la consultation selon une Procédure Négociée, par la parution dans l'Est Républicain et le Moniteur des Travaux Publics de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (appel à candidatures).
Transmission aux partenaires d'un projet de convention pour avis.
Elaboration du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).
Choix des candidats en réunion de CAO (vers le 20 décembre, date à convenir).
- ☒ Février 2008 : envoi du DCE auquel seront joints le Plan Général de Coordination, l'Etude Géotechnique et le plan Topographique.
- ☒ Avril 2008 : ouverture des offres et audition des candidats
- ☒ Mai 2008 : négociation et choix de l'offre la mieux disante
- ☒ Juillet ou septembre 2008 (selon résultat de la procédure Loi sur l'Eau) : lancement des travaux (prévoir 2 mois de préparation pour permis de construire)
- ☒ Mise en service de la STEP : juillet 2009

Les communes de FUANS et FOURNETS-LUISANS peuvent prévoir de mettre au budget 2008 environ 10% de leur part de participation à l'investissement.

Quant aux travaux de canalisations, il convient de la programmer début 2009 pour ne pas anticiper, mais assurer cependant un acheminement des eaux usées coordonné avec la mise en route de la future STEP (choix du maître d'œuvre et élaboration des dossiers de consultation fin 2008).

A Besançon le 14 novembre 2007

Nicolas SURUGUE

Ingénieur de l'Agriculture
et de l'Environnement

BILAN DU MANDAT

Voici la liste des principales acquisitions ou réalisations effectuées durant le mandat en cours.

En 2001 :

Achat : du bâtiment de l'ancienne porcherie du village
de bacs à fleurs
d'un nettoyeur haute pression

Remplacement du véhicule

Création de quatre appartements dans l'ancien presbytère

En 2002 :

Fin des travaux du presbytère

Travaux routiers

Eclairage public

Achat d'ordinateurs pour les écoles

Agrandissement de l'appartement n°2 de l'école des Commènes : pose d'un escalier d'accès et création d'une chambre dans les combles

En 2003 :

Achat d'une parcelle de bois d'une contenance de 4ha 30a au lieu-dit «La Cloisonnette»

Vente du camion

Achat du tracteur, d'une épareuse, d'une saleuse

Changement des convecteurs dans l'appartement au-dessus du secrétariat de mairie

Achat d'un ordinateur pour une des écoles

Réfection de l'appartement au dessus de la salle de classe du village

Réfection du plafond de la salle des fêtes

En 2004 :

Aménagement autour du kiosque aux Commènes

Changement d'un poteau d'incendie en bas du village

Création d'un cinquième appartement dans l'ancien presbytère

Réfection de la toiture de la salle des fêtes

En 2005 :

Aménagement intérieur de la salle des fêtes : cuisinière, lave-vaisselle

Travaux routiers

Remise en état d'une conduite d'eau au village

Achat d'ordinateurs pour l'école et la mairie

Travaux à l'école des Commènes : réfection du toit, des façades ; remplacement des fenêtres et portes du rez-de-chaussée

En 2006 :

Changement d'un ordinateur de la mairie

Agrandissement de l'école des Commènes, achat d'un photocopieur et de mobilier : stores, tableaux, meubles, ...

En 2007 :

Remplacement de la tondeuse à gazon

Pose d'une porte d'entrée au kiosque

Signalisation routière

Etudes du renforcement du bâtiment de la mairie et curage

Prévus en 2008 (budgétisés en 2007 mais non réalisés pour retard administratif) :

Changement de la chaudière de la mairie

Réfection du toit de la mairie

Création d'un appartement supplémentaire dans les combles de la mairie

La plupart de ces travaux ou achats ont été autofinancés. Trois nouveaux emprunts ont été souscrits pour l'achat du tracteur, les travaux du presbytère (couverts par le montant des loyers) et l'agrandissement de l'école des Commènes.

Les annuités de tous les emprunts se sont montées à 35 629 € en 2007.

LOTISSEMENT DES NOISETIERS

Après beaucoup de difficultés et de rebondissements, l'autorisation de lotir nous a été délivrée le 12 novembre 2007.

Les marchés ont été passés et c'est l'entreprise Vermot qui a été retenue pour la réalisation des travaux.

Les dépenses engagées se décomposent comme suit :

Annonces dans les journaux : Est Républicain : 312 € H.T.

Terre de chez nous : 296 € H.T.

Etude géotechnique : 2176 € H.T.

Dossier « Loi sur l'eau » : 2940 € H.T.

J.D.B.E. (maîtrise d'œuvre) : 15 090 € H.T. (6.1% du prix des travaux)

Géomètre (Marie Claire Bettinelli-Grappe) : 12 000 € H.T.

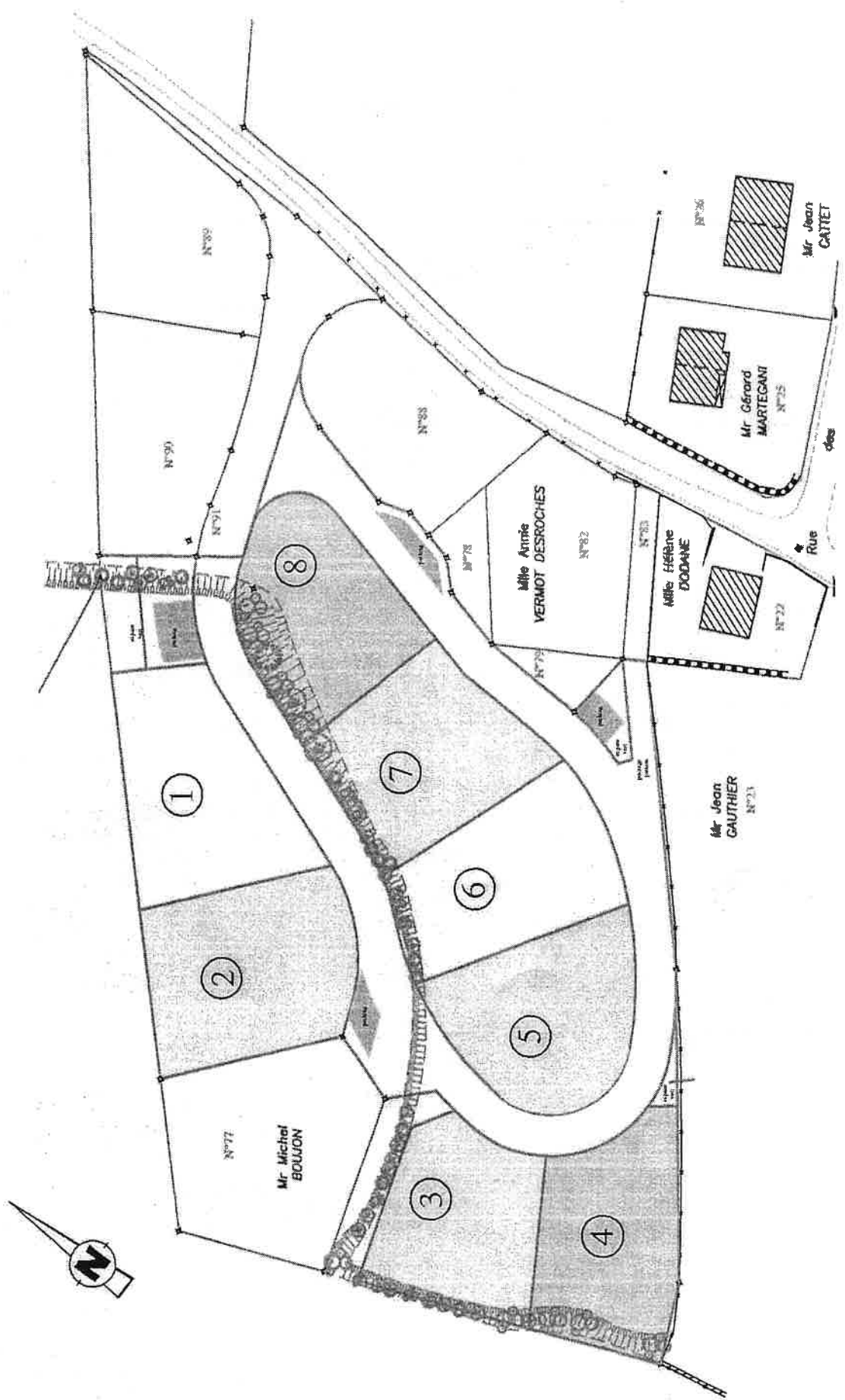
Entreprise Vermot : 247 379 € H.T.

Devis de travaux E.D.F. : 2683 € H.T.

Montant total : 282 876 € H.T.

A ce total s'ajouteront les intérêts d'emprunt et la réalisation ultérieure des enrobés.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a fixé le prix du m² H.T. à **42 €** pour l'année 2008. La surface des lots étant de **7283 m²**, vous constaterez que ce prix, même s'il paraît élevé, paie essentiellement les frais engagés.



1

2

7

6

5

3

4

8

N°79

N°80

N°81

N°82

N°78

N°83

N°26

N°25

N°22

N°23

N°77

Mr Michel
BOUJON

Mlle Annie
VERMOT
DESROCHES

Mlle Esthère
DODANE

Mr Gérard
MARTEGANI

Mr Jean
CATTEY

Mr Jean
GAUTHIER

Rue des

Comité des Fêtes

Président : Christian RENAUD

Vice-Président : Olivier GAUTHIER

Trésoriers : Anne GAUTHIER et Fabrice VIENNET

Secrétaire : Martine JACQUIER

Carnet rose

Fostine née le 13 Juillet, fille de Christelle FAIVRE et de Frédéric VERMOT-DESROCHES membre du comité.

Dorian né le 28 Octobre, fils de Mélanie ROMAIN et de Olivier GAUTHIER Vice-Président.

L'année 2007 s'achève et il est temps de retracer les événements que nous avons pu vous offrir.

Nous avons débuté par notre **ASSEMBLEE GENERALE**, Le 19 Janvier 2007.

Cette année, Patrice Jacquier nous a fait part de sa volonté de quitter le comité, nous le remercions sincèrement pour tout ce qu'il a apporté. Durant les 2 dernières années, nous avons accueilli Gérard Cupillard, Nicolas Marguet, Samuel Jeannot ainsi que Joël Mougin en tant que nouveaux membres. Depuis quelques années, nous sommes heureux de voir que davantage de personnes se sentent concernées et nous aident à animer le village. Vous y êtes tous conviés.

Le banquet des classes a eu lieu le 4 mars 2007, une cinquantaine de conscrits ont répondu à notre invitation. Denise Chabod et Robert Gaume ont présidé cette journée.

Si vous êtes des classes en 8 et 3, réservez d'ores et déjà votre **dimanche 17 Février** et venez passer avec vos conscrits une bonne journée. Si vous n'avez pas reçu de convocation, n'hésitez pas à prendre contact début Janvier auprès de Christian Renaud au 03 81 43 60 56 ou Martine Jacquier au 03 80 43 61 30. Un oubli ou une erreur peuvent arriver.

Le mois d'août est le mois de notre grande **randonnée VTT et Pédestre**. Sa popularité ne peut que nous satisfaire, elle a été encore cette année un véritable succès. Le temps étant toujours incertain, nous avons de plus en plus d'inscriptions sur place, ce qui impose des difficultés pour gérer les ravitaillements que nous souhaitons généreux pour tous. Nous avons inauguré de nouveaux parcours VTT, qui pour certains, paraissaient difficiles et d'autres moins. Nous faisons au mieux pour satisfaire tout le monde, c'est pourquoi il existe plusieurs parcours. L'enthousiasme des marcheurs nous prouve qu'ils ont également apprécié leur matinée. Et, pour nous, organisateurs, quel bonheur de pouvoir allumer notre feu au chalet pour cuire nos gigots, saucisses, brochettes et de pouvoir passer une journée au grand air.

Sa réussite, nous la devons aux nombreux bénévoles sur lesquels nous pouvons compter d'années en années, mais également aux artisans et commerçants du village qui participent financièrement à l'achat du tee-shirt et aux sponsors de la plaquette publicitaire. Pour les remercier comme il se doit, nous les invitons tous courant avril pour notre soirée sponsors et bénévoles.



Comme nous l'avions prévu à l'assemblée Générale, le vide grenier a bien eu lieu. La rue de l'église était comble d'exposants et de nombreux amateurs, curieux ou acheteurs sont venus leur rendre visite. Notre petit coin buvette dans le local de Gilles Dodane a eu également pas mal de visiteurs. Merci Gillou.

Sa réussite nous encourage à le renouveler l'année prochaine. Toutes les personnes qui sont intéressées peuvent contacter Roland Cachoz au 03 80 43 59 99.



DATES A RETENIR POUR 2008

- 11 Janvier** Assemblée générale ouverte à tous
20H30 à la salle de la Mairie
- 17 Février** Banquet des classes à la salle des fêtes pour les conscrits en 8 et en 3
- 6 Juillet** Vide grenier
- 15 Août** Nos randonnées VTT et Pédestre

**Tous les représentants du comité des fêtes vous présentent leurs vœux
DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2008**

CLUB de la DAME VERTE



1978-2008 : Trente ans de vie associative
Cela se fête

Ce sera chose faite en mai 2008. Vous en serez informés en temps utile.

Rappel : 26 janvier 1978, création du club,

1^{er} bureau : Président : Jean Dodane
Vice-Président : Charles Cattet
Secrétaire : Joseph Roy
Trésorier : Blanche Patton

30 ans après

Xème bureau : Présidente : M-Louise Jacquier
Vice-Présidente : M-Thérèse Cachoz
Trésorier : Fernand Milesi
Membres : Monique Borne
Madeleine Jacquet
André Balanche

Activités proposées

Section marche : Madeleine Jacquet
Monique Borne
Section Pétanque : André Balanche
Section pâtisserie : Monique Borne
Section jeux de société : Jacqueline Milesi
Section restauration : Marie-Thérèse Cachoz

Section piscine : Marie-Thérèse Cacho
Jacqueline Milesi
Olympiades 3^{ème} âge : Jacqueline Milesi

Fête du club : courant mai 2008

Voyage du club : courant juin 2008
Madeleine Jacquet

Pour la fête du club, en mai 2008, tous les Fuanais et Fuanaises seront cordialement invités à se joindre aux membres du club de la Dame Verte.

Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes, le lave-vaisselle et peut-être pour la future machine à récurer le sol !

En 2007, nous avons fêté Alix Querry et Denise Chabod.

Nous nous sommes joints au club des Fournets pour un très beau voyage en terre alsacienne.

Les parties de tarot n'ont pas cessé de l'hiver

Bonne année à tous et les hésitants, venez rejoindre le mouvement associatif du club de la Dame Verte.

AMITIE-----JOIE-----CONVIVIALITE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association se charge de gérer un poste important .
La cantine fonctionne toujours aussi bien avec 3300 repas servis. Merci à Claude qui met les petits plats dans les grands pour le régal des enfants.

Depuis octobre 2007, l'effectif ayant fortement augmenté, Claude seconde Josette pour la surveillance des enfants dans la cour de 12h45 à 13h15. Merci aux communes qui nous ont soutenus dans cette démarche.

Pour l'organisation, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants de préférence la veille et de signaler le cas échéant leur absence à Claude au 03 81 43 55 06.

Organiser des manifestations pour soutenir financièrement les projets des enseignantes :

- Le 17 février 07, le loto de l'école à remporté un grand succès, merci à tous les donateurs.

- Le 30 juin 07, nous nous sommes retrouvés nombreux pour fêter le départ en retraite de Nicole Berthet. Parents, amis et anciens élèves se sont retrouvés pour un moment de convivialité autour d'un repas à la salle des fêtes des Fournets servi par monsieur Pascal Bôle.

- Le 26 août 07, l'association a participé à la fête villageoise organisée par le Comité des fêtes. Merci aux parents qui s'investissent pour tenir les stands. Toutes les personnes qui souhaitent donner un coup de mains sont les bienvenues.

- Le 20 décembre 07, tous les enfants du R.P.I. déguisés se sont rendus à un spectacle de Far West pour fêter les vacances de Noël.

La collecte des journaux est toujours d'actualité. Pour l'année 06/07, 82 tonnes ont été livrées, ce qui représente un total de 250 tonnes depuis sa création en octobre 2004. L'argent récolté permet de financer toutes les sorties des enfants au cours de l'année. Les permanences ont lieu tous les quinze jours et mobilisent deux personnes minimum par local. Merci aux parents de s'inscrire sur le planning afin que tout le monde participe.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche d'un responsable pour le local des Commènes. Pour l'instant Marie-France assure l'intérim mais il serait souhaitable que quelqu'un reprenne la place.

Nous vous rappelons les lieux de dépôt :

Les Commènes : garage de Mr Daniel CASSARD (la Faye)

Responsable : Marie-France VERMOT-DESROCHES 03 81 43 57 37

Fuans : garage sous la salle des fêtes

Responsable : Mme Myriam Cacho 03 81 43 65 18

Les Fournets : local du Comité des fêtes (stockage tables)

Responsable Patricia Borne 03 81 43 59 92

Le Luisans : garage de l'école

Responsable : Alain Vermot-Desroches 03 81 43 61 39

Nous comptons sur vous tous pour la continuité de ces collectes de papiers.

Voici les dates d'ouverture des dépôts pour l'année 2008, le samedi de 9 h à 11 heures.

05 janvier	01 mars	26 avril	21 juin
19 janvier	15 mars	10 mai	05 juillet
02 février	29 mars	24 mai	02 août
16 février	12 avril	07 juin	06 septembre

Encore une fois, un grand merci aux municipalités de Fournets-Luisans, Fuans et aux enseignantes qui nous soutiennent dans toutes nos démarches.

L'Association compte 15 membres ; nous remercions Marie-France et Marie-Pierre pour leurs disponibilités durant toutes ses années passées dans notre équipe.

Que l'année 2008 soit pour tous une année pleine de réussite, de bonne santé et de bonheur.

Nous vous donnons rendez vous le samedi 5 janvier aux lieux de tri pour déposer vos papiers et partager avec nous une collation pour la nouvelle année, et le samedi 2 février pour le loto annuel à la salle des fêtes de Fuans.

PARTICIPATION DES COMMUNES

L'association de parents d'élèves est l'employeur de la cuisinière de la cantine mais les communes lui reversent l'équivalent de son salaire et des charges en subvention.

Pour l'année scolaire 2006-2007, voici les dépenses engagées par les communes :

Salaire + charges :

Salaire net	6 636.54 €
URSSAF	2 620.40 €
Retraite	802.88 €
ASSEDIC	555.90 €
Total	10 615.72 €

Nombre de repas ayant été pris à la cantine pendant l'année scolaire 2005/2006 :

Fournets-Luisans	1 629
Fuans	1 739
Total	3 368

Répartition pour les communes :

Commune de Fournets-Luisans :	$10\,615.72 \times 1\,629 / 3\,368 = 5\,134.50 \text{ €}$
Commune de Fuans :	$10\,615.72 \times 1\,739 / 3\,368 = 5\,481.22 \text{ €}$

Le 30 juin 2007 : L'ADMR fête son 60ème anniversaire

L'association ADMR du Val de Vennes fêtait son 60ème anniversaire le 30 juin 2007. En effet la première association a été créée en 1947 à Orchamps-Vennes et c'est tout naturellement que la Fédération Départementale du Doubs a voulu fêter l'événement en organisant son Assemblée Générale à Orchamps-Vennes.

L'association locale a accueilli plus de 600 personnes. Bénévoles, salariés et usagers sont venus se retrouver pour fêter ensemble le mouvement.

La partie statutaire a eu lieu à la salle comble de cinéma avec la participation du président du Conseil Général Monsieur Jeannerot, de Monsieur Binétruy, député, du représentant du Conseil Régional Monsieur Magnin Feysot, des conseillers généraux Messieurs Pobelle et Bessot, des représentants des différentes instances socioprofessionnelles.

Au programme de cette journée, sérieux et festivité se sont côtoyés, présentation du budget, élection des représentants au conseil d'administration, pièce de théâtre, repas dansant ...

Le 30 juin s'était esquisse un rendez-vous mémorable : c'est une nouvelle page dans l'histoire de cette grande et belle aventure humaine qui s'est écrite.

Tous ensemble nous avons encore beaucoup à faire, à imaginer, à créer pour accompagner les populations de nos secteurs dans la dignité et le respect de leur intégrité.

Merci aux municipalités du Val de Vennes pour leur soutien.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre service pour :

- la téléassistance
- le portage des repas
- l'aide aux personnes accompagnées
- l'aide aux familles
- ADS (association domicile Services)

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de l'ADMR :

12 grande rue
25390 Orchamps-Vennes
Téléphone : 03.81.43.69.57

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 10h30

et sur rendez-vous le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Jean-Marie COURTOIS.

LE TRIOLET

Adieu 2007, Bonjour 2008 ! Comme les années passent vite ! Ce petit mot dans le bulletin nous le rappelle et nous permet de faire le bilan.

Nous avons commencé l'année 2007 en tirant « Les Rois » ; c'est traditionnel au Triolet... nous chantons et nous trinquons à la nouvelle année.

Nous avons fêté la St Valentin le 16 février : soirée très sympathique où un air marin flottait dans la salle. Les choristes avaient, pour quelques chants, revêtu le béret ou le pull marin.

Un mois après, le 16 mars, nous sommes allés chanter à Montlebon pour RETINA. Nous nous sommes retrouvés 5 chorales pour une soirée très réussie. Il ne faisait pas chaud dans l'église mais les chœurs et les cœurs étaient chaleureux.

En mai, nous avons eu notre Assemblée Générale et un repas à l'Auberge du Tuyé. C'est l'occasion pour les compagnes et compagnons d'entrer dans la famille « Triolet ».

Le 29 septembre, les dames se sont retrouvées pour un après-midi chantant autour de Mireille. Ce travail a été très apprécié et est certainement à renouveler.

Nous avons terminé l'année par un concert de Noël le 2 décembre à l'église de Fournets où nous avons eu la joie d'accueillir « Le Chœur de Jeanne » de l'école Jeanne d'Arc de Morteau ainsi que « Poéticaud », un groupe de musique ancienne. Cette rencontre a été très appréciée.

Au cours de l'année, nous avons eu la joie de chanter au mariage de Benoît Thorax et Marjorie Myotte Duquet, fille de Christine, le 26 mai, de faire une petite aubade à Hubert et Marie-Thérèse qui ont fêté leurs noces d'or le 25 août.

Denise et Thérèse sont venues renforcer les rangs, nous en avons bien besoin, aussi nous les remercions vivement et faisons un appel pour de nouvelles recrues. C'est une heure et demie de répétition par semaine le mardi de 20h30 à 22 heures et un concert de temps en temps... pour se faire plaisir !

Bonne année à tous ! Qu'elle soit heureuse et joyeuse !

Christianne

RPI Fournets-Luisans Fuans

Les effectifs des six classes : 138 élèves

- 77 garçons
- 61 filles

Communes	Lieu-dit	Nombres d'élèves
Fournets-Luisans 73	Fournets	49
	Luisans	20
	Grandfontaine	4
Fuans 64	Fuans	21
	Commènes	41
	Consolation-Maisonnettes	2
Vennes 1	Vennes	1

L'organisation pédagogique

Petite section - Moyenne section : 29 élèves

Ecole maternelle des Commènes auprès de Marie Thomas.

Moyenne section - Grande section : 27 élèves

Ecole maternelle des Commènes auprès de Christelle Bedeaux

Cours préparatoire (CP) : 22 élèves

Ecole primaire de Fuans auprès d'Armelle Parisot et Fanny Manche.

Cours élémentaire première année (CE1) : 22 élèves

Ecole primaire du Luisans auprès de Dominique Lehmann qui remplace Caroline Jean qui est en congé maternité.

Cours élémentaire deuxième année (CE2) : 18 élèves

Ecole primaire de Fournets auprès d'Ingrid Amiotte-Suchet et David Juhel.

Cours moyen première et deuxième année (CM1+CM2) : 20 élèves

Ecole primaire de Fournets auprès de Colette Revillot et Fanny Manche

Depuis la rentrée de septembre 2007, quatre nouveaux enseignants nous ont rejoints :

- Caroline Jean de Longemaison
- Marie Thomas de Gonsans
- Dominique Lehmann de Montlebon
- David Juhel de Plaimbois du Miroir



- Une auxiliaire de vie scolaire (AVS), Céline Cuenot, accompagne un enfant demandant un suivi particulier tous les matins de la semaine dans la classe du CP.

Une nouvelle EVS (Emploi de Vie Scolaire), Annie Griffon, est arrivée au mois de novembre. Elle succède à Angélique Receveur.

En juin 2007, dix-huit élèves ont quitté l'école primaire pour rejoindre un collège.

Les parents du RPI ont élu le 13 octobre 2007 :

- Mme Lydie Cachoz
 - Mme Sophie Chopard-Caravati
 - Mme Martine Jacquier
 - Mme Florence Berthold
 - Mme Isabelle Grimaître
 - Mme Séverine Martin
- Suppléant : Mme Valérie Briquez



Les activités conduites tout au long de l'année scolaire 2006-2007

Le sport :

Les élèves (CE2 - CM1 - CM2) ont participé à une rencontre sportive de Hand-ball au premier trimestre et à une autre d'athlétisme au troisième trimestre.

Hélène Laude est intervenue pour la pratique du ski de fond, malheureusement, les skis ont peu été utilisés cet hiver et le manque de neige a obligé l'annulation de la traditionnelle journée « ski interécole ».

Les CP, CE1 et CE2 ont suivi dix séances de natation à la piscine du Valdahon sur une période de trois mois environ. La vivacité du groupe a permis à de nombreux petits têtards de devenir grenouilles.

Sorties culturelles :

Les élèves du CP- CE1 ont découvert trois spectacles de « Côté cour » (Association, qui soit dit en passant, révèle des artistes très talentueux !), intitulé :

- Petite nuit
- Les trois rêves de Monsieur Scroodge
- Un duo de musiciens



L'opération « école et cinéma » a permis aux élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de découvrir les films :

- Le cheval venu de la mer
- Jason et les argonautes

Lors du spectacle JMF, ils ont appris également à connaître Nicolas Jules au cours de son concert. Et l'union Européenne n'a plus de secrets pour ces élèves depuis l'intervention d'un animateur du conseil régional.

Chaque classe a fini l'année scolaire par un petit voyage de fin d'année. Certains sont partis à la citadelle, d'autres ont fait du bateau mouche ...

La fin de l'année scolaire s'est terminée par un bon repas pris à la salle des fêtes des Fournets et préparé par « l'auberge du Tuyé » (restaurant du Luisans).

L'équipe enseignante remercie sincèrement tous ceux qui participent au bon fonctionnement de nos écoles :

- Les mairies de Fournets-Luisans et Fuans et l'association des parents d'élèves participent très généreusement aux financements des activités de l'école
- Le personnel de la cantine
- Les personnes qui assurent la propreté des locaux
- Les accompagnatrices dans le bus
- Les autres personnes, parents ou non, qui apportent aide à toutes les activités

Meilleurs vœux 2007

L'équipe enseignante



**A 16 ans****Faites-vous recenser dans votre mairie !**

Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

QUI ?

- Tous les citoyens français, garçons et filles.

QUAND ?

- Dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent.

OÙ ?

- A la mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

COMMENT ?

- Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

ATTENTION

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter au plus vite à la mairie afin de régulariser votre situation.

Sinon, il vous sera impossible de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac ...

Le Centre du Service National de Montbéliard se tient à votre disposition pour répondre à toute question.

N'hésitez pas à le contacter au :

03.81.71.73.06

ou

par mèl : csn-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr.

Renseignements pratiques

Horaires du secrétariat : ouverture au public :
 mardi 13h30 à 17h30
 Jeudi 14h30 à 18h30
 Samedi 10h30 à 12h00

N° de téléphone de la mairie : 03 81 43 55 10

Adresse mail : mairie.fuans@wanadoo.fr

Tri sélectif

Nous vous invitons à poursuivre vos efforts. Si vous constatez que les conteneurs jaunes sont pleins, il serait sage, même si c'est astreignant, de repartir avec votre poubelle et de la ramener quelques jours plus tard, plutôt que de déposer les objets à même le sol ou de les mettre dans les autres bacs. Pensez à ceux qui nettoient... ou qui retriennent ...

Horaires de tonte

En semaine : 9h – 12 h
 14h – 19h30

samedi : 9h – 12h
 14h -18h

Dimanche et jours fériés : 10h -12h

Salle des Fêtes

Mrs Dominique GAUTHIER et Simon MARGUET ont la responsabilité de la mise à disposition de la vaisselle aux personnes qui réservent la salle.

